

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 54 (1974)
Heft: 4

Rubrik: Cours de change et relations franco-suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

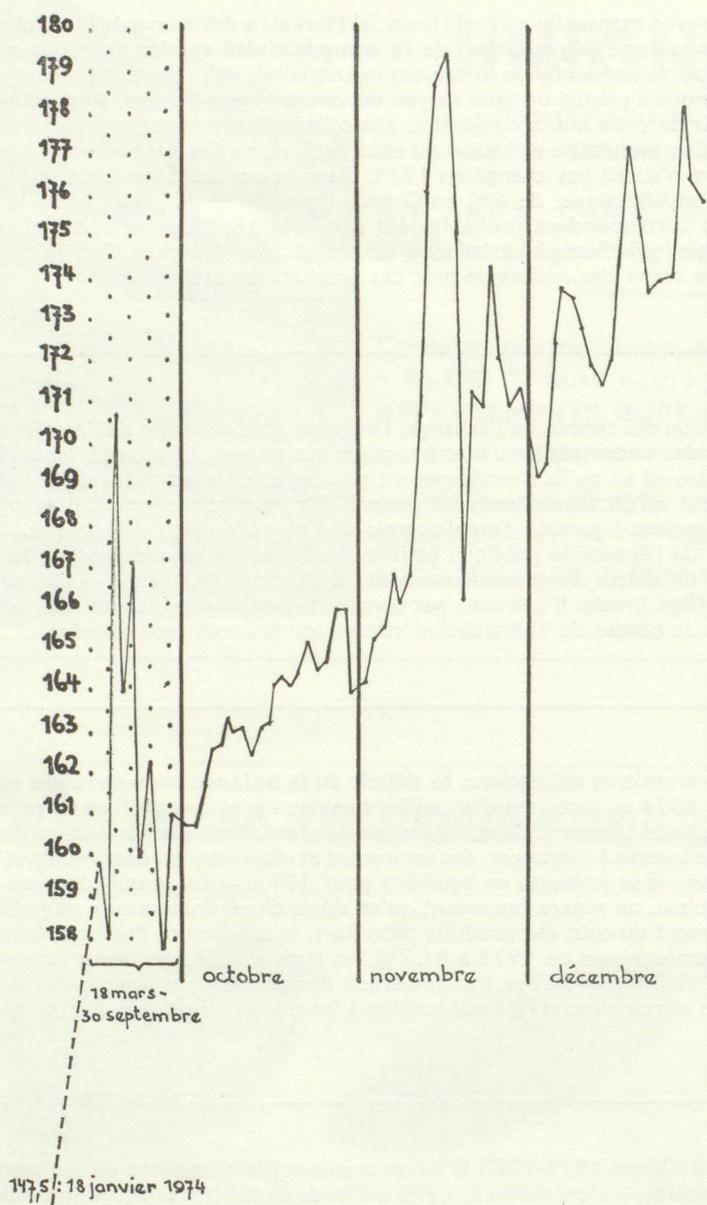
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cours de change et relations franco-suisse



L'année 1974 aura été l'année la plus fortement perturbée sur le plan monétaire depuis la fin de la deuxième Guerre mondiale. La relation de change entre les monnaies française et suisse — engagées toutes deux dans un flottement indépendant — s'en est fortement ressentie. Le cours du franc suisse à Paris s'est apprécié de FF 1,43 en début d'année à 1,76 le 31 décembre, cela en décrivant une courbe fortement accidentée, dont le point culminant du premier semestre avait été atteint avec FF 1,71 le 14 mai, celui du second semestre avec FF 1,79 le 19 novembre. Vu dans la seule perspective du rapport FF/FS, le raffermissement de la monnaie française consécutif à la victoire électorale de M. Valéry Giscard d'Estaing aura été de courte durée. En réalité, c'est à un net alourdissement de la monnaie suisse que l'on a assisté tout au long de 1974. — Le 17 octobre, les autorités fédérales pensaient pouvoir supprimer l'interdiction faite aux banques de rémunérer les fonds étrangers déposés après le 16. Il s'en suivit une vive reprise du cours du franc suisse qui s'accrut fortement au mois de novembre, obligeant le Conseil fédéral (le 21 nov.) à réintroduire l'intérêt « négatif » sur les dépôts étrangers et à le fixer, cette fois, à 3 % par trimestre (contre 2 % auparavant). Malgré cette pénalisation sévère qui diminue un dépôt de 100 F à 88,53 F en année pleine, le retour à un cours plus proche de la réalité économique a été de courte durée. Après une chute de 6 % contre dollar et de 7,3 % contre franc français, la monnaie suisse a repris son cours ascendant.